

Communiqué de presse

## **EA2030/35 : La CTSO demande la prise en compte de tous les projets-clés de Suisse occidentale**

**Berne/Monthey, le 12 janvier 2018. La Conférence des Transports de la Suisse occidentale (CTSO) demande que tous les projets-clés des Cantons de Berne, Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel, Genève et du Jura soient intégrés dans le projet de message de l'étape d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire 2030 / 2035. Dès lors, l'enveloppe financière doit être fixée entre 12 et 13 milliards de francs. Car ces projets sont indispensables pour assurer l'attractivité et le développement durable de la région, ce qui permettra par ailleurs d'augmenter la part modale et la compétitivité des transports publics**

Le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a ouvert la consultation sur le projet de message de l'étape d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire 2030 / 2035 à la fin septembre 2017. Cette consultation court jusqu'au 15 janvier prochain.

La Conférence des transports de la Suisse occidentale (CTSO) soutient les objectifs d'offre tels que la cadence à la demi-heure sur l'ensemble du réseau Grandes lignes et le développement de cadences à 15 minutes dans le centre des agglomérations. Ces liaisons performantes entre les grands centres d'activités, mais aussi avec les principales destinations touristiques, sont essentielles pour l'attractivité et le développement économique de notre pays. L'augmentation de la cadence des réseaux RER accroît également la compétitivité des transports publics. La CTSO regrette que le projet présenté dans ce message ne reprenne pas la totalité des projets-clés proposés par la Suisse occidentale. En effet, il aurait été possible de présenter une solution complète, acceptable et équilibrée pour l'ensemble de la population.

La CTSO se détermine donc en faveur d'une variante améliorée comprenant impérativement les projets-clés de la Suisse occidentale. Le montant total devrait se situer entre 12 et 13 milliards de francs. Il est indispensable que les économies obtenues par les travaux d'optimisation en cours soient réaffectées dans ces projets supplémentaires. Une diminution de l'enveloppe financière de l'étape d'aménagement ne pourrait en aucun cas être acceptable.

Une variante améliorée présentera les avantages d'offrir enfin une cadence semi-horaire sur l'ensemble du réseau Grandes lignes, une relation directe entre les métropoles lémanique et bâloise. Cette proposition permet aussi d'augmenter l'attractivité des transports publics dans les agglomérations du Grand Genève, de Fribourg, de Neuchâtel-La Chaux-de-Fonds et de Berne avec des cadences à 15 minutes sur les cœurs de RER. L'accès aux destinations touristiques sera également renforcé pour l'Arc jurassien, les Alpes vaudoises et valaisannes et l'Oberland bernois. Deux grands projets structurants du périmètre CTSO sont à intégrer dans le message destiné au Parlement fédéral : l'extension de capacité du tunnel de base du Lötschberg ainsi que la liaison directe entre Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et le Locle.

Aujourd'hui la variante à 7 milliards de francs proposée dans le message en consultation consacre uniquement 25% des investissements à la Suisse occidentale. Pire encore, la variante à 11.5 milliards de francs entraîne une répartition encore plus faible de l'ordre de 21%. La

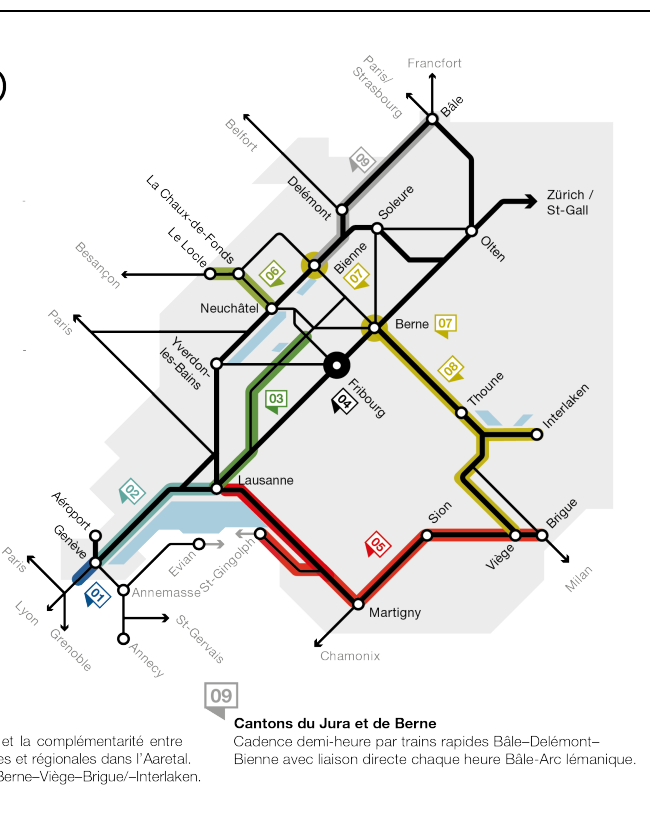
croissance démographique attendue d'ici 2035 dans notre région sera supérieure à la moyenne suisse. Le potentiel d'amélioration de la part modale en faveur des transports publics est aussi très élevé par rapport au reste de la Suisse. Pour mémoire, notre région représente 40% des habitants, des emplois, de la superficie et du réseau ferré. La prise en compte de tous les projets-clés de la Suisse occidentale représenterait environ 38% de l'enveloppe globale ce qui permettrait de se rapprocher des réalités économiques et de développement de notre région.

La Suisse occidentale constitue une zone dynamique dans laquelle les transports publics ont encore de nombreuses possibilités de renforcer leur attractivité et leur productivité. Les sept Cantons de la CTSO sont solidaires pour demander les moyens nécessaires à la mise en œuvre de ces projets-clés. Ceux-ci sont prioritaires et structurants pour le développement de notre région et donc de notre pays.

**Renseignements complémentaires :**

- Jacques Melly, chef du dpt de la mobilité, du territoire et de l'environnement du Canton du Valais (027 606 33 00)
- Nuria Gorrite, cheffe du dpt des infrastructures et des ressources humaines du Canton de Vaud (021 316 70 01)
- Barbara Egger-Jenzer, directrice des travaux publics, des transports et de l'énergie du Canton de Berne (079 215 35 61)
- Jean-François Steiert, directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions du Canton de Fribourg (026 305 36 04)
- Laurent Favre, chef du dpt du développement territorial et de l'environnement du Canton de Neuchâtel (079 34716 46)
- Luc Barthassat, chef du dpt de l'environnement, des transports et de l'agriculture du Canton de Genève (via M. Putallaz 079 417 09 69)
- David Eray, ministre de l'environnement du Canton du Jura (032 420 53 03)

## Les projets-clés de la CTSO



**01**  
**Canton de Genève**  
Introduction de la cadence au quart d'heure sur le RER Genève-Vernier-La Plaine.

**02**  
**Cantons de Genève et de Vaud**  
Introduction de la cadence au quart d'heure pour les RegioExpress entre Genève et Lausanne.

**03**  
**Canton de Vaud**  
Renforcement de l'offre RER Vaud dans la Broye.

**04**  
**Canton de Fribourg**  
Introduction de la cadence au quart d'heure dans l'agglomération de Fribourg.

**05**  
**Cantons de Vaud et du Valais**  
Améliorations de l'offre des RER Vaud et Valais/Wallis. Accroissement des capacités voyageurs et marchandises.

**06**  
**Canton de Neuchâtel**  
Aménagement d'une liaison directe au quart d'heure entre Neuchâtel, la Chaux-de-Fonds et Le Locle.

**07**  
**Canton de Berne**  
Augmentation des capacités sur les lignes surchargées dans les agglomérations de Berne et de Bienne.

**08**  
**Canton de Berne**  
Assurer la cohérence et la complémentarité entre les offres grandes lignes et régionales dans l'Aarotal. Cadence 30 minutes Berne-Viège-Brigue-Interlaken.

**09**  
**Cantons du Jura et de Berne**  
Cadence demi-heure par trains rapides Bâle-Delémont-Bienne avec liaison directe chaque heure Bâle-Arc lémanique.